

Le Comité fédéral, apportant en ce jour de Noël, les idées de rédemption qui doivent servir de base à MOUCHER...
Le bureau est composé de MOUCHER...
L'assemblée de ce soir a été fort intéressante...
L'assemblée de ce soir a été fort intéressante...
L'assemblée de ce soir a été fort intéressante...

ROUBAIX

POTS-DE-VIN

Un canard démocrate-chrétien ayant précédé qu'un canard était fait au sujet de pots-de-vin par un conseiller municipal...
Or, si l'on fait exact il démontre le bouci de la municipalité de sauvegarder les intérêts des contribuables et le canard qui a été déposé...
Mais nous pouvons dire qu'en l'espèce, l'enquête dont il s'agit s'intéressera pas un conseiller municipal, pour la raison bien simple qu'un vote de la loi un conseiller ne peut pas être le responsable d'une commission de l'administration de laquelle il appartient.

Le legs Boucher de Perthes

Hier matin à 11 heures a eu lieu, à la mairie, la cérémonie de la distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes. Très peu de personnes étaient présentes. La commission était représentée par les citoyens De Coek, L. Desprez et Maréchal, ainsi que l'abbé Ghesquière et M. G. Motte.

TOURCOING

Les Elections Législatives

Hier, a eu lieu à la Coopérative, le Congrès des groupes de la circonscription de Tourcoing. Le Congrès avait pour but le choix de candidats à présenter par le parti Ouvrier aux élections législatives prochaines. C'est le citoyen Léon DUCROUX qui a été désigné.

AUX CAMARADES SOCIALISTES

Nous recommandons aux camarades désireux de s'instruire, les brochures suivantes, en vente chez les citoyens Gatteau, Grande Place, et Delphin-Danortier, rue St-Jacques.

l'esprit d'abnégation et de courage familial soient choses rares. Certes, nous ne sommes pas de déshérités de la fondation Boucher de Perthes, d'autant plus que notre population ouvre le sacrifice de tous les jours que le devoir d'humanité et d'assistance s'y pratique à chaque pas et que les heures de la journée sont remplies de enfants de huit ans qui continuent dans nos familles de travailleurs, dont la vie est une lutte sans trêve, sans espoir, sans espoir.

Combats de coqs

Une importante partie de coqs réunissant, dimanche après-midi, beaucoup d'amateurs chez M. Lecomte, à l'Inde. On jouait au 3/3 par 100 fr., entre Félix Dhuygère de Courtrai et l'Hiernat et les Bouchers de Perthes réunis.

NOEL-SOCIALISTE

La soirée du citoyen Fremaux était trop petite samedi pour contenir toutes les citoyennes et citoyens venus pour assister à la fête socialiste organisée par le Comité de la rue de la République.

Les nouvelles pièces d'argent

Les amateurs des monnaies d'argent du nouveau type qui n'avaient pu se procurer les pièces de cinquante centimes frappées à y a à quelques jours peuvent se consoler.

Les nouveaux kiosques

La commission nommée pour l'examen des projets de kiosques pour masques, dont nous avons parlé dans un précédent numéro s'est réunie dimanche matin à la mairie, sous la présidence du citoyen Le Roy.

Arrestation

Samedi soir, vers 9 heures, les agents de la sûreté ont arrêté le nommé Delcourt Henri, âgé de 24 ans, né à Vervier (Nord). Delcourt était recherché depuis longtemps par la police. Un mandat d'amener avait été décerné contre lui, le 24 avril 1904, par M. Niesse, juge d'instruction, près le parquet de Châteaux-sur-Meuse.

LILLE LE NORD

Le Crime de la rue Colbert

Après la Petite République, La Lanterne et l'Aurore, l'Intransigeant s'occupe de l'Instruction du Crime de la rue Colbert. Dans son numéro d'hier, sous le titre « Anarchie Judiciaire », notre confrère parisien a déposé contre l'acte d'inqualification de M. L. le conseiller Bérard, à l'endroit de l'inculpé Sablon et d'Adèle Delvalle.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE. — Incendie. — Un incendie assez considérable a été déclaré à Lille, dans la nuit du 29 au 30 décembre, dans les anciens magasins de M. Emile Bouriez, rue St Charles; ces bâtiments sont voisins de deux où le feu a pris, il y a environ un mois.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

St AMAND LES EAUX. — Parti Ouvrier. (Section amandnoise). — Mercredi 29 décembre à 7 h. 1/2 du soir, salle de l'Ermitage, réunion de la commission administrative et de contrôle.

ARRONDISSEMENT DE TOULAI

DOULAI. — Trage au sort. — Voici, pour l'arrondissement de Douai les dates auxquelles les conscrits de la classe 1897 procéderont aux opérations du tirage au sort.

ARRONDISSEMENT D'AYESNES

TRILON. — Grave accident. — Un sieur Coeur, dit Bonjour, domestique chez M. Clavon propriétaire de la verrerie en route les conduisant un tombeau lorsque son cheval fit soudain un brusque arrêt et tomba sur le conducteur sur un bec de gaz.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS. — Parti ouvrier. — La commission administrative du Parti ouvrier se réunira le mardi 28 décembre, chez le citoyen Lemaire, trésorier de la section.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS. — Parti ouvrier. — La commission administrative du Parti ouvrier se réunira le mardi 28 décembre, chez le citoyen Lemaire, trésorier de la section.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS. — Parti ouvrier. — La commission administrative du Parti ouvrier se réunira le mardi 28 décembre, chez le citoyen Lemaire, trésorier de la section.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS. — Parti ouvrier. — La commission administrative du Parti ouvrier se réunira le mardi 28 décembre, chez le citoyen Lemaire, trésorier de la section.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS. — Parti ouvrier. — La commission administrative du Parti ouvrier se réunira le mardi 28 décembre, chez le citoyen Lemaire, trésorier de la section.

LE NORD

Non en ne lui ordonnant pas de rapporter sa décision. J'espère qu'après une épreuve aussi douloureuse, vous voudrez bien prendre les mesures que commande une pareille situation.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Non en ne lui ordonnant pas de rapporter sa décision. J'espère qu'après une épreuve aussi douloureuse, vous voudrez bien prendre les mesures que commande une pareille situation.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Non en ne lui ordonnant pas de rapporter sa décision. J'espère qu'après une épreuve aussi douloureuse, vous voudrez bien prendre les mesures que commande une pareille situation.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Non en ne lui ordonnant pas de rapporter sa décision. J'espère qu'après une épreuve aussi douloureuse, vous voudrez bien prendre les mesures que commande une pareille situation.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.

LE NORD

Le député de la première circonscription de Béthune s'étant plaint de ce que les préfets tolèrent les exploitants dans leur refus d'aviser les délégués mineurs des accidents survenus dans leur circonscription, le ministre a répondu qu'il serait peut-être déraisonnable qu'en toute circonstance, la déclaration des accidents fut faite et qu'il serait préférable de signaler toujours l'accident au délégué mineur plutôt que d'engager sur les conséquences probables de la blessure.